PARTI SOCIALISTE
Conseil national du 17 novembre 2001
Assemblée Nationale
« Les questions électorales »
« Les relations avec nos partenaires de la Gauche plurielle »

Séance de l'après-midi

Sommaire
Michèle Sabban 1
Bruno Leroux 3
Jean Mallot 12
Pascal Popelin 14
Pascale Le Néouannic 15
Jean-François Merle 16
Roland Jedrzejuyk (Seine-et-Marne) 17
Pascal Buchet 17
Alain Richard 18
Marc Dolez 19
Philippe Kaltenbach 20
Pierre Castagnou 21
Pierre Shapira 22
Patrick Bloche 23
François Hollande 24

La séance est ouverte sous la présidence de Sylvie Guillaume.

La séance est reprise à 16 heures.

La présidente (Sylvie Guillaume) - Nous allons reprendre cette séance d'après-midi sur les questions électorales et la parole est à Michèle Sabban.

Michèle Sabban
Merci Sylvie.
Mes chers camarades, il nous revient cet après-midi de passer à la phase opérationnelle de tout ce qu'a préparé la commission électorale depuis des mois. Je voudrais faire un état des lieux. Il est vrai que cette commission a travaillé dans une certaine sérénité et un grand sérieux. Nous avions un état des lieux au départ de 256 sortants et sortantes donc avec un reste de 281 circonscriptions sur lesquelles la commission s'est penchée non seulement pour des réserves femmes mais aussi pour nos partenaires et c'est ce qui nous a conduits tout au long de ces travaux.

Fondation Jean-Jaurès

D'ores et déjà 15 départements ne pouvaient nous proposer de réservations femmes du fait de leurs sortants qui sur un département, trois circonscriptions, trois députés sortants Socialistes, jeunes qui n'avaient pas non plus démérité donc à partir de là nous avions fait en sorte de retirer rapidement ces départements si ce n'est que certains, en vue des suppléances, ont pris certaines dispositions dans le cadre de leurs conseils fédéraux de mettre systématiquement une suppléante femme derrière leur titulaire. C'est une chose importante qui pourrait faire école dans d'autres départements.
Nous avions, lors de notre congrès, arrêté un objectif : 40% de femmes candidates aux prochaines élections législatives. Un objectif que nous avons obtenu puisque d'ores et déjà nous avons 210 circonscriptions réservées femmes sur la liste de travaux mais Bruno en parlera plus longuement tout à l'heure et nous avions arrêté un principe d'un conseil national pour pouvoir, en termes de qualité de circonscriptions, se donner les moyens d'avoir une progression, là où tout député sortant ne se représentant pas était remplacé par une femme.
Dès l'annonce de ce principe, mes chers camarades, il est vrai que certains députés sortants qui ne souhaitaient plus se représenter ont été pris d'une vigueur électorale sans précédent. Nous avions fait en sorte de discuter avec eux pour voir si vraiment ils se représentaient ou s'ils ne se représentaient pas.
Deuxième principe que nous avions arrêté c'est que toutes les circonscriptions réservées de 1997 étaient maintenues femmes à quelques exceptions près. Nous avons maintenu ce principe partout où nous avons pu faire.
Sur les réserves femmes de 1997, nous avons un problème, il faut le reconnaître, sur deux, trois, quatre circonscriptions, mais il est vrai que depuis quelque temps sur Paris, la secrétaire fédérale aux droits des femmes est dans la salle et elle s'est exprimée hier soir à la commission nationale des femmes, avec la XXIème circonscription. Je n'ai rien contre le député sortant de la XXIème circonscription, mais c'est un principe.
En 1997, cette circonscription était la seule circonscription à Paris qu'une femme a pu gagner dans un contexte difficile mais c'est la seule circonscription que nous avons pu gagner en tant que femmes et femmes Socialistes lors de cette élection. Il se trouve qu'entre temps la député sortante ne souhaitant plus exercer son mandat a démissionné. A partir de là nous avons saisi la fédération de Paris pour leur dire : il faudra trouver une femme qui soit candidate à la partielle. Et là le député candidat à cette époque, alors que lui-même avait proposé une femme en 1997 sur cette circonscription qui est en enjeu assez fort, s'est présenté lui-même à cette élection, a remporté cette élection partielle, a démissionné du Sénat.
A partir d'un certain moment, mes chers camarades, j'entends tout ce qu'on me dit, on fait aussi de la politique puisque même certaines femmes du parti ont préféré ne pas se présenter sur une circonscription pour laisser la place à nos partenaires mais là je dis que sur Paris nous allons avoir un problème. Après ce qui s'est passé au moment des municipales je crois qu'il faudrait que l'on réfléchisse tous ensemble et donner à Paris les moyens d'avoir une femme demain, élue, une femme Socialiste élue à Paris.

(Applaudissements).
J'ai posé la difficulté de la XXIème circonscription Paris, mais je crois que c'est un enjeu collectif et ce n'est pas simplement un petit jeu individuel. Je veux dire que l'ensemble des premiers fédéraux, et là je sais que nombreux sont dans la salle, vous avez tous joué le jeu des circonscriptions réservées femmes, j'espère que pour 1997 on le fera naturellement, mais beaucoup d'entre-vous ont compris que des femmes candidates dans certaines circonscriptions sont plus un atout qu'un handicap.
Donc je voudrais que sur ces principes l'on fasse en sorte de marcher ensemble et non pas séparément parce que les femmes du Parti Socialiste contribuent à la victoire de la gauche, contribueront à la victoire de la gauche en 2002 ; elles contribueront et surtout à l'élection présidentielle, et ce n'est pas simplement les législatives qui sont en jeu, mais les présidentielles, je veux dire que l'image de notre parti qui sera le nôtre, et moi je m'en félicite, François nous avait fixé un contrat, si je peux dire comme cela : 40% et aujourd'hui nous avons 40% des circonscriptions réservées, peut-être pas sur la qualité, je le dis, mais sur la quantité un effort reste à fermer. C'est aussi aux femmes de faire l'effort nécessaire dans leurs départements pour s'imposer au moment des travaux qui sont les nôtres.
Voilà ce que je voulais dire en préambule. Il y a quelques difficultés mais les premiers fédéraux qui sont là, qui voudront s'exprimer tout à l'heure et que les femmes, dans certains départements il y a encore des problématiques, mais les premiers fédéraux ont été rencontrés ce matin par la commission électorale et peut-être que d'autres femmes souhaiteront s'exprimer.
(Applaudissements).

La présidente - La parole est à Bruno Leroux.

Bruno Leroux

Mes chers camarades, après ce que vient de dire Michèle, je vais vous donner connaissance des différentes listes qui ont été arrêtées par les travaux de la commission électorale, mais auparavant, je crois qu'une commission électorale surtout dans cette matière de réservation de circonscription tant sur les femmes pour ce qui est des réservations, que des réservations qui ont un statut différent et qui ont pour l'instant encore le statut de proposition pour nos partenaires de la gauche plurielle puisque le statut des deux listes suivantes, que je vous donnerait, a bien un statut de propositions aujourd'hui qui ont été faites à nos partenaires qui n'ont pas, dans aucun des deux cas, validé même si on peut penser qu'elles ont été reçus positivement dans les deux cas et notamment dans le cadre du BRG, elles peuvent donner lieu à un accord qui ne pourrait pas trop tarder. Il y a donc une première liste de circonscriptions réservées aux femmes par la commission électorale et ensuite un statut de circonscriptions qui sont en discussions aujourd'hui avec nos partenaires et qui donc, pour l'instant dans le cadre de notre procédure interne, sont gelées.

J'aurai l'occasion de revenir sur chacun de ces deux paquets, pas parce qu'on est sur des choses qui sont forcément difficiles, ces réservations de circonscriptions, mais parce que nous avons essayé, depuis le début de juillet par des allers et retours successifs avec les fédérations et notamment d'abord par plusieurs réunions avec les premiers secrétaires fédéraux - François Rebsamen pourra y revenir ensuite s'il le souhaite - avec des objectifs donnés à chacune des fédérations avant l'été, ensuite par une première réunion qui a eu lieu en même temps que l'université d'été de la Rochelle, ensuite par le séminaire que nous avons tenu à Noisy-le-Grand, de confronter au fur et à mesure ce qui pouvait être l'état d'avancement des travaux avec les réactions des premiers secrétaires fédéraux parce que même si dans la grande majorité des cas tout le monde est d'accord sur les objectifs il y a aussi quelques problèmes qui peuvent subsister et c'est pourquoi ce matin nous avons choisi de passer notre matinée à écouter les fédérations qui souhaitaient venir souligner, sur la base des propositions, les difficultés qu'elles pouvaient avoir mais nous avons essayé de ne jamais oublier, à la commission électorale, que derrière les numéros de circonscription dont nous débattions, il y avait des camarades qui, pour un certain nombre, avaient depuis de nombreux mois voire de nombreuses années fait avancer notre parti, et gagné des élections et à qui nous demandions, avec les partenaires de la gauche plurielle, de faire le plus gros des efforts qui est certainement, après avoir milité, après avoir combattu sur le terrain et gagné des positions, de savoir à quelque moment les céder dans le cadre d'accords électoraux.

Nous avons bien conscience, en tenant ce travail au sein de la commission, d'être sur ce genre de problématique et d'avoir une réflexion politique mais, la réflexion politique, nous avons essayé de l'avoir dans un cadre qui n'était pas totalement déshumanisé, par la façon dont nous avons essayé de garder les contacts et de gérer, avant ce conseil national, les propositions qui étaient faites. Tant François Rebsamen, que Marc Dolez, Michèle Sabban, Philippe Bassinet, qui sont en première ligne, savent les difficultés que peut poser ce type de réservations et dans les conseils fédéraux, nous avons pris l'engagement de pouvoir dès la semaine prochaine aller expliquer à nos partenaires de la gauche plurielle les choix stratégiques qui président à ces accords.

C'est dans ce cadre que la commission électorale s'est réunie de nombreuses fois depuis maintenant le début du mois de septembre pour, dans un premier temps, travailler sur les réservations femmes. L'objectif de 40% fixé par notre premier secrétaire au conseil national était un objectif plancher. Avons-nous réussi à aller au-delà de cet objectif plancher ? Oui, de façon faible. Je le dis ici parce que souvent quand on a des objectifs planchers dans notre parti, quand on les tangente, on dit les avoir atteint. Eh bien nous avons souhaité ne pas le tangenter mais atteindre cet objectif. La proposition faite aujourd'hui à notre conseil national, c'est d'avoir un peu plus de 40% de circonscriptions réservées femmes pour qu'au bout, le 15 décembre, il n'y ait pas de surprise ici quand nous nous retrouverons en conseil national et que nous ayons bien, les procédures de désignation passées, 40% de femmes candidates pour notre parti.

C'est pour cela que nous avons aujourd'hui 210 circonscriptions qui sont proposées, c'est-à-dire un peu plus que notre bureau national dernier n'en avait acté, 210 circonscriptions où des femmes seront opposées à des femmes ce qui d'ailleurs n'enlève rien aux circonscriptions qui pourront venir s'ajouter, ou des femmes battront des hommes à la désignation ce qui est le cas qui peut arriver aussi ailleurs. Nous sommes sur un plancher de 40,77% de femmes et donc de ce point de vue l'objectif fixé est rempli, et il nous appartient maintenant de le faire vivre dans chacune de nos fédérations.
Je crois que je vais maintenant aller plus loin et donner la liste des circonscriptions qui sont proposées à la réservation femmes, mais il est bien entendu que le bureau national - Michèle aura peut-être l'occasion d'en parler - mettra en place avec la commission électorale, le secrétariat aux élections et le secrétariat aux fédérations, un dispositif d'observation au jour le jour de la façon dont sont respectés les principes qui ont été posés dans chacun de nos départements, d'abord les principes de réservations femmes mais aussi les principes de candidats ne se représentant pas remplacés par une femme parce que s'il y a eu, comme Michèle l'a dit, des exceptions c'est qu'un certain nombre de nos camarades ont choisi, avant même l'ouverture de la période de désignation, de faire savoir quel était leur souhait de ne pas se représenter, donc de poser le problème et de nous permettre d'en débattre de façon sereine.
Si ce problème devait être posé en dernière minute dans le cadre des procédures de désignation, il va de soi, bien entendu, que le bureau national aurait très certainement le mandat - j'espère aura le mandat - du conseil national de pouvoir examiner mardi après-midi ces situations et de réserver éventuellement ou de geler les circonscriptions en cause.
Il nous semblerait ou alors il y aurait - entre guillemets mais n'employons pas un mot qui n'est pas dans sa connotation ou qui fâcherait manœuvre qui pourrait altérer la sincérité de ce principe que nous avons mis en place, que les sortants devraient être remplacés par les femmes sous réserve d'éventuelles dérogations qui ont pu être données.
Sur les circonscriptions femmes, je crois qu'il faut en venir au cœur et je vais vous donner lecture, département par département, des propositions qui sont faites.
Sur le département de l'Ain, la 2ème et la 3ème circonscriptions.
Sur le département de l'Aisne, la 2ème, la 4ème et la 5ème circonscriptions.
Sur l'Allier, la 2nde circonscription.
Sur les Alpes-de-Haute-Provence, aucune circonscription.
Sur les Hautes-Alpes, la 2nde circonscription.
Sur les Alpes-Maritimes, la 3ème, la 4ème, la 7ème, et la 8ème circonscription.
Sur l'Ardèche, aucune circonscription.
Sur les Ardennes, la 1ère et la 3ème circonscription.
Sur l'Ariège, aucune circonscription.
Sur l'Aube : une circonscription.
Sur l'Aude : aucune circonscription.
Sur l'Aveyron : la 1ère circonscription.

Sur les Bouches-du-Rhône : la 1ère, la 5ème, la 6ème, la 7ème, la 13ème et la 14ème circonscriptions.
Sur le Calvados : la 3ème, la 4ème et la 5ème circonscriptions.
Sur le Cantal : la seconde circonscription.
Sur la Charente : la seconde circonscription.
Sur la Charente-Maritime : la 5ème circonscription.
Sur le Cher : la 1ère et la 2ème circonscription.
Sur la Corrèze : la 3ème circonscription.
Sur la Corse et notamment sur la Haute-Corse, volonté de la Commission électorale d'avoir une femme sur les deux circonscriptions. C'est à voir avec nos camarades du département pour faire en sorte que les procédures se mettent en place après que nous ayons pu discuter avec eux d'une réservation de circonscription sur ce département.
Sur la Côte d'Or : la 2ème et la 3ème circonscriptions.
Sur les Côtes d'Armor : la 1ère et la 4ème circonscriptions.
Sur la Creuse : la seconde.
Sur la Dordogne : la seconde.
Sur le Doubs : la seconde et la 5ème circonscriptions.
Sur la Drôme : la 1ère circonscription.
Sur l'Eure : la 1ère et la 5ème circonscriptions.
Sur l'Eure-et-Loir : la seconde circonscription.
Sur le Finistère : la seconde, la 3ème, la 4ème et la 7ème circonscriptions.
Sur le Gard : la 1ère et la 4ème circonscriptions.
Sur la Haute-Garonne : la 4ème, la 5ème et la 6ème circonscriptions.
Sur le Gers : la 1ère circonscription.
Sur la Gironde : la 1ère, la seconde, la 4ème et la 9ème circonscriptions.
Sur l'Hérault : la 3ème.
Sur l'Ille-et-Vilaine : la 4ème, la 5ème et la 7ème.
Sur l'Indre : aucune circonscription.
Sur l'Indre-et-Loire : la 3ème et la 5ème.
Sur l'Isère : la 1ère, la 7ème et la 8ème.
Sur le Jura : aucune circonscription.
Sur les Landes : aucune circonscription…
(Mouvements divers - applaudissements)
Ecoutez, mes camarades, des départements où il y a tous les sortants Socialistes et où tous se représentent, il y en a d'autres…

Henri Emmanuelli - Il y a en a 16, de ces départements ! Je ne comprends pas très bien !

Bruno Leroux - Ce n'est pas l'unique département et je crois que dans des départements où on a tous les députés sortants Socialistes, on peut quand même… (applaudissements)…
Le Loir-et-Cher : la 3ème circonscription.
La Loire : la 3ème, la 4ème, la 6ème et la 7ème circonscriptions.

Fondation Jean-Jaurès

La Haute-Loire : la 1ère.
La Loire-Atlantique : la seconde, la 6 ème, la 9 ème et la 10 ème.
Le Loire : la 4ème et la 5ème.
Le Lot : aucune circonscription.
Le Lot-et-Garonne : aucune circonscription. …(protestations)…
La Lozère : la seconde circonscription.
Le Maine-et-Loire : la 1ère, la 3ème et la 6ème circonscriptions, sachant que, pour des questions qui sont autres, nous souhaitons pour l'instant sur ce département (pour avoir des contacts avec la fédération et la section de Cholet), "geler" la 5ème circonscription sans l'affecter aujourd'hui à une réservation précise.
Sur la Manche : la seconde et la 3ème circonscriptions.
Sur la Marne : la 1ère, la 2ème et la 6ème.
Sur les deux circonscriptions de Haute-Marne, dont la 1ère est aujourd'hui un Divers gauche (et nous sommes en vérification de sa position), nous souhaitons une réservation (la 1 ou la 2, il n'y a que deux circonscriptions) et, là encore, c'est à décider dans le cadre d'un mandat au Bureau national, après un contact que nous pourrons avoir avec le sortant dans les prochains jours.
Sur la Mayenne : la seconde.
Sur la Meurthe-et-Moselle : la 4ème et la 5ème.
Sur la Meuse : aucune circonscription.
Sur le Morbihan : la seconde et la 4ème.
Sur la Moselle : la seconde, la 4ème et la 7ème.
Sur la Nièvre : la 1ère.
Sur le Nord : la 4ème, la 5ème, la 9ème, la 14ème, la 16ème, la 18ème, la 20ème et la 21ème.
Sur l'Oise : la seconde, la 4ème, la 5ème et la 6ème.
Sur l'Orne : la seconde.
Sur le Pas-de-Calais : la seconde, la 4ème et la 9ème.
Sur le Puy-de-Dôme : la 1ère et la 5ème.
Sur les Pyrénées-Atlantiques : la 1ère, la 4ème et la 6ème.
Sur les Hautes-Pyrénées : la seconde.
Sur les Pyrénées-Orientales : la 1ère.
Sur le Bas-Rhin : la 3ème, la 5ème, la 6ème et la 9ème.
Sur le Haut-Rhin : la 1ère, la 3ème et la 4ème.
Sur le Rhône : la 3ème, la 4ème, la 5ème, la 6ème, la 10ème, la 13ème et la 14ème.
Sur la Haute-Saône : la 1ère et la seconde.
Sur la Saône-et-Loire : la 5ème.
Sur la Sarthe : la 1ère et la 3ème.
Sur la Savoie : la 3ème.
Sur la Haute-Savoie : la 1ère, la seconde, la 4ème.
Sur Paris : la seconde, la 3ème, la 4ème, la 8ème, la 12ème, la 13ème, la 15ème, la 16ème et la 17ème.
Sur la Seine-Maritime : la 1ère, la 7ème, la 8ème et la 11ème.

Collection Jean Jaurès

Sur la Seine-et-Marne : la seconde, la 3ème, la 5ème et la 6ème.
Sur les Yvelines : la 1ère, la seconde, la 3ème, la 4ème, la 8ème et la 11ème.
Sur les Deux-Sèvres : la 1ère et la seconde.
Sur la Somme : la seconde et la 5ème.
Sur le Tarn : la 4ème.
Sur le Tarn-et-Garonne : aucune.
Sur le Var : la 1ère, la 3ème, la 5ème et la 7ème.
Sur le Vaucluse : la 1ère et la 3ème.
Sur la Vendée : la 1ère, la seconde et la 4ème.
Sur la Vienne : la 4ème.
Sur la Haute-Vienne : la 3ème.
Sur l'Essonne : la seconde, la 4ème, la 7ème, la 8ème, la 9ème.
Sur les Hauts-de-Seine : la 3ème, la 6ème, la 7ème, la 10ème, la 11ème et la 13ème.
Sur la Seine Saint-Denis : la 4ème, la 5ème, la 7ème, la 8ème, la 9ème et la 11ème.
Sur le Val-de-Marne : la 1ère, la 4ème, la 5ème, la 7ème, la 8ème, la 10ème.
Et sur le Val-d'Oise : la seconde, la 4ème, la 5ème et la 6ème.
Ce qui nous fait, pour les circonscriptions femmes, 210 circonscriptions.
Je continue sur les différentes listes.
Sur la proposition faite pour le PRG, nous sommes, dans le cadre des discussions avec nos amis Radicaux, à un tour qui est aujourd'hui assez complet de la situation et avec une proposition qui, quantitativement, est la même que celle qui a été faite en 1997 et qui, qualitativement, semble meilleure que celle que nous avions faite puisqu'elle pourrait leur permettre, de façon quasi mécanique après la victoire de notre candidat à l'élection présidentielle, d'ajouter en dehors des circonscriptions à gagner un à deux députés à leur groupe aujourd'hui à l'Assemblée Nationale, en tout cas à leur total à l'Assemblée Nationale.
Voici donc la proposition qui leur a été faite. Nous souhaitons que les désignations dont il s'agit soient "gelées" dans l'attente de l'accord final avec le PRG, qui sera, je le pense, validé par le Bureau national et très certainement par notre Conseil national ensuite, ce qui nous permettra d'affiner et de vérifier que chacune de ces circonscriptions n'est pas soumise à la désignation interne dans notre Parti :
La 3ème de l'Ain.
La 4ème de l'Allier.
La seconde des Alpes de Haute Provence.
La 8ème des Alpes-Maritimes.
La seconde de l'Ardèche.
La seconde de l'Aveyron.
La 14ème des Bouches-du-Rhône.
La 6ème du Calvados.
La 4ème de Charente-Maritime.
La 4ème de Côte d'Or.

Collection Jean Jaurès

La 1ère de l'Eure.
La 3ème d'Eure-et-Loir.
La 1ère du Gard.
La 1ère du Lot.
La 6ème du Maine-et-Loire.
La seconde de la Manche.
La 4ème de Moselle.
La 1ère du Pas-de-Calais.
La seconde des Hautes-Pyrénées.
La seconde du Haut-Rhin.
Une circonscription à discuter encore et donc à voir avec la fédération, la Première fédérale et le Conseil fédéral, sur le Rhône, où il y a aujourd'hui plusieurs possibilités mais où il y a besoin d'affiner les contacts avec le PRG avant de lui faire une proposition. Il me semble que dans les prochains jours nous pouvons arriver à une proposition commune avec lui, mais si nous annonçons aujourd'hui un numéro de circonscription, il sera difficile d'avancer. Donc, en liaison avec la fédération, je vous propose de réserver une circonscription sur le Rhône.
La seconde de Saône-et-Loire.
La 13ème de Paris.
La 6ème de Seine-Maritime.
La seconde des Yvelines.
La seconde du Tarn-et-Garonne.
La 3ème du Var.
La 3ème de l'Yonne.
La 3ème du Val-de-Marne.
La 4ème du Val-d'Oise.
La seconde de Polynésie.
Et la 1ère de Guyane.
Voilà des propositions qui, dans l'état où nous sommes aujourd'hui des discussions avec le PRG, nous semblent des propositions susceptibles de permettre l'accord, sur lesquelles il est donc difficile d'envisager d'aller plus loin.
Il y a une circonscription que je vais citer, entre l'accord avec les "Verts" et l'accord avec le PRG Elle fait partie des discussions sur divers types de réservation, mais il y a besoin de vérification sur les candidatures et la meilleure stratégie pour nous, avec la fédération, est donc celle d'un contact rapproché avec nos partenaires et avec la fédération : c'est celle de la 3ème du Tarn que nous proposons de "geler" aujourd'hui à la réservation, non pas pour un partenaire, mais en attente de savoir, avec la fédération, ce que nous allons pouvoir décider sur cette circonscription.
Concernant les "Verts", nous avons eu plusieurs contacts ces dernières semaines avec eux, avec la volonté, bien entendu, conformément à ce qui était le mandat de la Commission électorale, d'arriver à un accord et donc de leur faire des propositions permettant d'y parvenir, avec un certain nombre de principes.

Fondation Jean Jaurès

Marc pourra éventuellement, si vous le souhaitez, donner quelques éléments sur la recherche d'accords programmatiques et sur les nombreuses réunions qui ont eu lieu pour essayer de parvenir à un accord avec eux, qui est d'ailleurs en bonne voie, sur les questions programmatiques.
Pour ce qui concerne les questions électorales, quand nous les avons rencontrés nous avons fait le choix de la clarté et de la transparence dans la discussion.
La clarté, c'est de leur dire que l'accord électoral avec eux était subordonné à une chose essentielle pour nous, qui était l'accord de désistement au second tour, qu'il ne pouvait pas y avoir aujourd'hui d'accord entre nos deux partis s'il n'y avait pas de façon claire, affichée, un accord de désistement au second tour, dès le soir du premier tour des élections législatives, pour le candidat le mieux placé.
Pour la transparence, nous avons souhaité leur faire des propositions qui, dès le début, soient des propositions qui montrent notre volonté d'arriver à faire en sorte que le groupe futur des "Verts" à l'Assemblée Nationale soit plus conséquent que le groupe qu'ils ont aujourd'hui.
Le choix qui a été fait n'a pas été d'avoir une approche qui soit quantitative des circonscriptions, mais plutôt d'avoir un nombre de circonscriptions dont nous pensions qu'elles pouvaient correspondre à des propositions attendues par les "Verts" et en même temps à des possibilités pour nous dans l'analyse que nous faisons de gain véritable.
Nous avons essayé - même si cela souffre très certainement de multiples appréciations de ceux que nous rencontrons sur le terrain - de voir en même temps le principe de la proposition attendue par les "Verts" et le principe de la réalité électorale sur le terrain par rapport aux différentes forces qu'il peut y avoir, par rapport au contexte politique qu'il y a sur le terrain, parce qu'il est bien évident que l'exercice auquel nous nous livrons est de permettre qu'une majorité de gauche soit présente à l'Assemblée Nationale au soir du second tour de l'élection législative.
Cela nous a donc conduits à faire une première proposition aux "Verts", après travail, qui n'est pas la dernière proposition ; c'est une base de travail que nous avons posée. Mais en même temps, ce n'est pas dans le cadre d'une négociation à plusieurs échelons. Il n'est pas possible d'imaginer que la première proposition à laquelle nous sommes arrivés puisse être, comme dans des négociations qui peuvent avoir lieu ailleurs, multipliée par deux, par trois, pour arriver au final à quelque chose qui convienne à nos deux organisations. La première proposition que nous leur avons faite - et d'ailleurs, on l'a bien senti dans les réactions qui ont eu lieu - a été jugée comme une proposition satisfaisante pour la qualité, insatisfaisante pour eux pour la quantité, mais nous savons, nous, dans la façon dont nous l'avons préparée, qu'elle est une bonne proposition, une proposition qui, indépendamment des différences de calcul qu'il peut y avoir des deux côtés, permet d'augmenter significativement le nombre potentiel de députés "Verts" à l'Assemblée Nationale, une proposition réaliste par rapport à ce que nous pouvons faire aujourd'hui.
C'est cette proposition qui a été faite aux Verts dont je vais vous donner lecture. Quand je dis "proposition faite aux Verts" bien entendu elle n'est pas aujourd'hui

à prendre ou à laisser, elle peut être améliorée, on souhaite que le Conseil national donne mandat dans des délais qui sont compatibles avec notre calendrier, c'est-à-dire forcément avant le début des votes dans nos sections puisqu'ensuite les choses deviendront plus difficiles et donc avant le 4 décembre d'aller vers la réalisation de cet accord, en sachant que l'accord par rapport à la base que je vais vous donner ne pourra être que par ajouts marginaux de bonnes circonscriptions forcément puisqu'elles seront celles qui feront l'accord mais d'ajouts marginaux par rapport à ce qui a été fait là.
Je ne vais pas donner de noms parce que quand on donne des noms, ils sont livrés à la discussion mais on voit bien qu'on n'est pas sur un doublement des circonscriptions tel qu'il est proposé, qu'on en est bien loin, qu'on est à la marge et à la marge permet l'interprétation diverse mais la proposition que nous donnons aujourd'hui est une bonne proposition, a été jugée comme une bonne proposition.
La seconde des Hautes-Alpes.
La 9ème des Alpes Maritimes
La 3ème de l'Aube.
La 9ème des Bouches-du-Rhône.
La 4ème d'Eure-et-Loir.
La 1ère du Finistère
La 1ère de Haute-Garonne
La 3ème de Gironde.
La 4ème de l'Hérault
La 6ème d'Ille-et-Vilaine.
La 4ème d'Indre-et-Loire.
La 6ème de l'Isère.
La 3ème du Jura
La seconde de la Loire.
La 5ème de Loire-Atlantique.
La 3ème du Loiret.
La 4ème du Maine-et-Loire.
La 3ème de la Marne
La 3ème de Meurthe et Moselle.
La 3ème de Moselle.
La 7ème du Nord
La 3ème du Puy de Dôme.
La 4ème du Bas-Rhin.
La 6ème du Haut-Rhin
La seconde du Rhône.
La 1ère de Saône-et-Loire.
La 1ère et la 11ème de Paris.
La Seconde de Seine-Maritime.
La 1ère de Seine-et-Marne
La 9ème ou la 12ème, cela va demander une procédure particulière dans les prochaines jours à voir avec le premier fédéral des Yvelines.

Fondation Jean-Jaurès

La 5ème de l'Essonne.
La 12ème des Hauts-de-Seine.
La 10ème de Seine-Saint-Denis.
La 6ème du Val-de-Marne
La 7ème du Val d'Oise.
La commission électorale a bien sûr continué à travailler sur un certain nombre de propositions qui peuvent être quelques propositions complémentaires dont on voit bien d'ailleurs que ce sont souvent les départements urbains. Je pense en particulier aux départements de la région parisienne sur la conclusion de cet accord avec les Verts, mais je crois qu'il est nécessaire de donner un mandat au bureau national et par son intermédiaire à la commission électorale pour continuer à travailler à la recherche de cet accord, sachant et je voudrais terminer par là, que depuis maintenant cinq mois que la commission électorale se réunit, si nous en arrivons aujourd'hui à ces propositions qui respectent pour l'instant tout ce que nous avait demandé le parti en matière de recherche d'accord électoral et en matière d'objectif femme, cela est dû aussi à la façon dont se sont passées ces réunions et à l'ambiance qui a prévalu et à aucun moment dans une situation, dont on sait qu'à six mois des élections elle est une situation où il nous faut nous mettre en ordre de marche, d'autres considérations l'ont emporté dans les débats qui ont eu lieu.
L'ambiance qui a eu lieu est porteuse de propositions qui sont aujourd'hui de bonnes propositions pour les accords électoraux et les réservations aux femmes.

La présidente - Merci.

Jean Mallot s'est inscrit dans le débat. Je lui donne tout de suite la parole.

Jean Mallot

Chers camarades, nous sommes donc bien ce soir à une étape importante mais ce n'est qu'une étape, d'une route assez longue qui nous conduira vers le milieu du mois de juin 2002. Nous procédons effectivement par étapes.
J'ai eu le bonheur, avec…..(inaudible) et Emmanuel Morel à temps partiel, de participer aux passionnants travaux de la commission électorale. Tout le monde était représenté effectivement et les travaux se sont déroulés dans une ambiance de grande courtoisie qui n'excluait pas une certaine fermeté, si vous voyez ce que je veux dire.
Bien entendu, les objectifs qui nous étaient fixés étaient clairs, les moyens de les atteindre étaient plus….c'est cela la négociation.
Nous devrons respecter un objectif, il est en passe d'être atteint, 40% de ces circonscriptions réservées à des femmes. Il y avait deux règles principales au départ, d'abord les circonscriptions réservées en 1997 devaient l'être à nouveau en 2002 et les circonscriptions dans lesquelles se trouve un sortant Socialiste qui ne se représente pas, à supposer qu'il soit identifié comme tel, il y a eu un débat, serait remplacé par une candidature féminine.

Fondation Jean Jaurès

Ce sont d'excellentes règles et nous avons veillé à ce qu'elles ne connaissent pas de dérogation si possible.
Il était prévu également bien sûr que les sortants, même hommes, qui se représentaient ne verraient pas leur circonscription réservée , c'est pour cela que je m'étonne de certaines réactions tout à l'heure, tout à fait inutiles. On pourrait s'envoyer des tas de départements les uns et les autres, cela n'aurait pas grand intérêt.
(Mouvements de désapprobation).
J'arrête là-dessus. Un partout !
Deuxième objectif, conclure un accord avec le PRG : bien sûr cela se passe sur la base des sortants PRG, c'est un exercice connu. On pourrait, là aussi, considérer que tel ou tel sortant PRG … bref nous avons veillé à ce que les PRG respectent aussi la parité, c'est presque atteint, donc pourquoi pas.
L'accord avec les Verts : nous en sommes encore à la recherche d'un accord mais nous avons …. (inaudible)- c'était l'objectif de tout le monde - au sein de la commission électorale d'y mettre du sien pour que cet objectif puisse être atteint également. J'en sais gré à Bruno Leroux d'avoir rappelé l'objectif fondamental qui était d'amener en juin 2002 une majorité de gauche plurielle à l'Assemblée Nationale, cela suppose aussi, cet objectif central, que ce soit vérifié dans la négociation avec les Verts. (discussions diverses dans la salle).
Je crois qu'on se comprend là-dessus. Bruno Leroux vient d'exposer un dispositif qui comporte différentes facettes que je ne rappellerai pas, il a fait cela très longuement et a précisé chaque sensibilité de parti, chaque courant de ce parti pourrait avoir des choses à dire, il y a du bon, et du moins bon, il y a des choses sur lesquelles on pourrait débattre.
Pour notre part, je ne ferai pas la liste du bon et du moins bon, si on se lance là-dessus, on va passer la soirée. Nous sommes des camarades responsables, nous prenons notre responsabilité face à cette proposition et nous avons noté que la proposition de dispositif énoncée par Bruno Leroux comportait des réservations de circonscriptions pour les candidatures féminines, c'est-à-dire seules les candidatures féminines seront acceptables et ce dispositif prévoit un gel des procédures internes sur un certain nombre de circonscriptions pour permettre la suite des négociations tant avec le PRG qu'avec les Verts.
C'est comme cela que se définit le mandat de négociation qui sera ce soir donné au bureau national, ces choses étant clairement rappelées, nous voterons pour notre part ce dispositif.
Merci.

La présidente - Merci Jean.
Je viens d'inscrire 6 personnes. Je souhaiterais préciser effectivement certes que la commission a travaillé très longtemps, que chacun a eu, y compris ce matin, via les premiers fédéraux, l'occasion de s'exprimer. il est 16 heures 40 par ailleurs, donc que chacun sache limiter dans le temps et dans le nombre ses interventions.
La parole à Pascal Popelin…

Pascal Popelin

Mes chers camarades, les propositions qui viennent d'être faites, résultent effectivement d'un très long processus de travail qui a été engagé depuis plusieurs mois, en particulier au sein de la commission électorale. L'exercice était difficile , c'est vrai, on a multiplié les contraintes. Il y avait 40% de candidatures féminines à trouver alors qu'il y avait beaucoup de sortants, la dernière fois 30% alors qu'il y avait très peu de sortants, l'objectif d'un accord avec le PRG, notre allié de longue date, l'objectif d'un accord avec les Verts dont chacun mesure l'importance en même temps qu'il en connaît la difficulté.

Il nous fallait essayer de ne pas simplement essayer d'atteindre des chiffres mais de se placer à chaque fois dans les situations les meilleures ou les moins difficiles pour gagner.

Je crois que nous avons eu raison de ne pas modifier notre calendrier de désignation, certes un autre calendrier eu été possible, si on se conformait à la stricte logique institutionnelle, en particulier à partir du moment où nous avons rétabli le calendrier avec l'élection présidentielle puis l'élection législative. Mais à partir du moment où nous avions décidé ce calendrier même si nous n'avons pas encore à ce jour d'accord avec le PRG et avec les Verts interrompre notre procédure serait certainement apparu comme un signe de faiblesse.

Il nous aurait créé des contraintes supplémentaires, nous n'en avions pas besoin.

Je crois que nous avons raison malgré les difficultés internes réelles que nous rencontrons, malgré les difficultés qui sont créées par nos partenaires de continuer à rechercher un accord, en particulier avec les Verts.

Dans ce cadre, je pense que le travail qui nous a été présenté, est dans l'ensemble satisfaisant. Cela a été dit par les précédents orateurs. Il s'est effectivement effectué dans un climat de sérénité et toutes les composantes de notre parti ont fait les efforts nécessaires pour que ces compositions puissent vous être présentées comme elles l'ont été .

Toutefois, parmi les quelques regrets qui demeurent, il y en a bien sûr, je voudrais évoquer devant le Conseil national simplement deux cas qui me posent le plus problème, le premier c'est celui du Gers qui est le département où un député sortant siégeant certes depuis peu à l'Assemblée Nationale sera le seul parlementaire Socialiste qui n'aura pas le droit de solliciter l'investiture des militants en raison d'une réservation femmes….

Jean Glavany - Ce n'est pas vrai.

Pascal Popelin - Et le deuxième cas c'est le problème de la fédération de Paris où les réservations pour les Verts en l'état actuel des choses, ciblent deux maires d'arrondissement, ceux-là et rien que ceux-là , candidats battus de très peu en 1997 à l'époque où ils n'étaient pas encore maires d'arrondissement.

Je pense que le fait qu'ils soient maires d'arrondissement a amplement contribué à ce que nous ayons aussi le maire de Paris.

J'ai noté cependant la discussion que nous avons eue dans ce qu'a dit Bruno Leroux, que des efforts pourraient être mieux partagés à Paris, dans le cadre des discussions qu'il nous reste à mener avec nos partenaires.
Cela étant dit, pour ne pas altérer la bonne humeur et la dynamique qui doivent naturellement résulter du travail qui vient d'être effectué, je voterai pour la proposition qui vient d'être présentée.

Jean Glavany - Quel sens des responsabilités !

La présidente.- La parole est à Pascale Le Néouannic.

Pascale Le Néouannic

Le travail de la commission a été long, parfois fastidieux, en tout cas il est parti d'une volonté, le fait d'arriver dans les trois objectifs qui étaient fixés par le PS, 40% de femmes, un accord avec le PRG, un accord avec les Verts.
Je ne reviendrai pas ici sur tout ce qui a pu être dit dans la commission sur les réserves que Delphine Baton et moi-même avons pu faire, ce n'est plus le lieu, ce n'est plus le moment, même si évidemment certains de mes camarades seraient fiers qu'aux minutes du Conseil national soit cité leur cas
Je crois cependant qu'à ce moment-là il nous faut réfléchir sur les questions de méthode parce que, pour avoir participé cette année, il y a maintenant cinq ans à la précédente commission électorale, je crois que nous sommes arrivés véritablement au bout de l'exercice tel qu'il est formulé aujourd'hui.
Nous ne pourrons continuer à penser, à considérer qu'on arrivera mécaniquement dans les formules qui sont celles d'aujourd'hui aux 50% de femmes et à un accord avec l'ensemble des partenaires tels qu'ils sont définis aujourd'hui.
Je vais revenir sur deux cas, le problème du PRG qui est un partenaire traditionnel avec lequel nous avons l'habitude de signer rapidement l'accord.
Il se trouve qu'aujourd'hui il n'est pas fait, il n'est pas formalisé mais auquel on ne demande pas en contrepartie de participer pleinement de la logique de l'accord avec les Verts.
Lorsqu'il y a arbitrage, c'est au PS de le faire et à lui seul. C'est le premier élément.
Traditionnellement, nous choisissons de valoriser le PRG et rarement les verts. Premier élément.
Deuxième élément sur les Verts : c'est la première fois qu'un Parti demande à un autre de l'aider à se construire. C'est la première fois qu'on signe un accord, qu'on propose un accord sur les circonscriptions sans avoir l'autre partie qui ait un contenu politique.
La question qui se pose sur la manière dont nous allons continuer à fonctionner.
La gauche plurielle n'est pas simplement une atténuation de circonscriptions. C'est un programme, une confrontation politique. On n'abandonne pas le terrain de l'écologie aux écologistes.

Fondation Jean Jaurès

Enfin, sur les circonscriptions femmes, aujourd'hui nous sommes arrivées à 40% mais avec des difficultés indéniables et pour l'ensemble des sensibilités, reconnaissons-le !
Nous sommes arrivés là aussi à la limite. Nous avons 4 départements où hormis les sortants, aucun homme n'a le droit d'être candidat à la candidature.
Nous avons un certain nombre de candidats sortants qui ont dit qu'ils ne se représentaient pas, et parce que nous avons édicté une règle, ont décidé de se représenter.
Il faudra donc un jour qu'ils sortent - je n'ai pas trouvé d'autres mots - de cette hypocrisie car il faut avancer : soit on limitera à un moment donné les mandats dans le temps, soit on modifiera le mode de scrutin.
Nous n'arriverons pas, nous, à faire en sorte, mécaniquement, qu'on enlève certains sièges aux femmes. Je l'ai souvent entendu … j'ai des années et des années d'expérience pendant lesquelles j'ai entendu dire que les femmes ne sont jamais candidates à rien.
Nous, nous ne remplacerons pas une injustice d'antan par une injustice actuelle. Je ne souhaite pas qu'aucun homme de mon parti ne puisse être candidat.

La présidente - Concernant les circonscriptions d'Outremer, la parole est à Jean-François Merle.

Jean-François Merle

Sans allonger les débats, le mandat que Bruno Leroux a sollicité du Conseil national, pour le Bureau national, en ce qui concerne les 22 circonscriptions d'Outremer, pour lesquelles ont été évoquées la 2ème de Polynésie et la 1ère de Guyane, où le PRG s'est découvert des représentants, vient du fait que nous avons, en ce moment, un certain nombre de discussions avec les formations progressistes de la gauche plurielle d'Outremer avec un double souci qui est celui des élections législatives mais aussi celui du premier tour de l'élection présidentielle, ce qui serait une nouveauté y compris par rapport à 1995.
Par conséquent nous serons amenés à avoir un certain nombre d'accords dans les semaines et les mois à venir, avec ces formations.
Il est vraisemblable que nous soyons en mesure d'arriver à des candidatures uniques de la gauche plurielle dans les 4 départements d'Outremer, dans les 2 collectivités que sont Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon, où il y a une circonscription unique et où nous irons sous nos propres couleurs.
Dans les trois territoires du pays du Pacifique, nous pourrons soutenir des candidats de formation locale qui se reconnaissent dans la majorité parlementaire et dans la majorité gouvernementale d'aujourd'hui.
Ceci nécessite encore un peu de temps. Et donc, je souhaiterais que le Conseil national complète le mandat qui sera donné au Bureau national pour que celui-ci prenne acte au fur et à mesure du moment où seront réalisés ces accords, afin d'ouvrir, en conséquence, les procédures de désignation des candidats Socialistes là où seront présentés les candidats Socialistes sous nos couleurs. Merci.

Fondation Jean-Jaurès

La présidente - La parole est à Roland Jedrzejuyk.

Roland Jedrzejuyk (Seine-et-Marne)

Mes camarades, si je viens devant vous, c'est tout simplement pour vous donner mon explication de vote, l'explication du vote de la fédération de Seine-et-Marne, par laquelle je suis mandaté pour ce positionnement.
Il a été dit que la première circonscription serait réservée aux Verts, en Seine-et-Marne.
Rapide historique sur la Seine-et-Marne : 1 200 000 participants, 9 circonscriptions. Néanmoins, je suis un peu obligé de dire certaines choses surtout celle-ci : cette circonscription avait été donnée en 1988, circonscription gagnable en 1988, aux Verts avec Brice Lalonde, de Génération Ecologie.
Déception bien entendu, et le résultat le plus abominable qu'on aurait pu faire sur la circonscription. Après de nombreuses années de remobilisation des militants, nous avons gagné trois cantons sur quatre dans cette circonscription.
Nous avons 180 Militants, nous avons gagné deux villes. Nous avons, aux Municipales de 2001, laissé la tête de liste aux Verts, ville de plus de 20 000 habitants Dammarie-les-Lys où le Député-Maire RPR est encore présent.
Cette tête de liste a été incapable de l'assumer. Elle n'a même pas été assumée. Il nous revenait de droit d'avoir la tête de liste. Nous ne l'avons pas eue. Bien entendu, le Parti communiste et d'autres ont su s'introduire dans la brèche et mettre une personne de la société civile. On sait ce que cela veut dire.
Sachez que les Verts, sur la circonscription, dans la ville du Député-Maire, il y a quelques mois, ont été incapables de conduire une liste.
Aujourd'hui vous nous demandez, au niveau de la Commission Nationale, de laisser la circonscription… cela n'est pas possible, mes camarades, et c'est pourquoi nous voterons contre cette proposition.

La présidente - La parole est à Pascal Buchet.

Pascal Buchet

Chers camarades, pour détendre un peu l'atmosphère, une petite anecdote. Un département important, 1 400 000 habitants, où le PS est la première force politique rassemblée face à une droite éclatée. 13 circonscriptions et un découpage qui date de l'ancien Ministre de l'Intérieur Charles Pasqua. 3 députés communistes et 0 député Socialiste dans ce département. 1 circonscription gagnable. 2 villes sur 4 dans la circonscription sont Socialistes et 2 cantons sur 4 dans cette circonscription sont Socialistes.
Le résultat acquis par un candidat Socialiste en 1997 atteint 49%, avec une droite actuellement divisée.
Le seul espoir, pour le Parti Socialiste, c'est de proposer aux Verts un parachutage qu'ils ne pourront pas gagner. La fédération, toutes sensibilités confondues est unanime contre cette décision.

Fondation Jean Jaurès

Ce département - il s'agit des Hauts-de-Seine - a une circonscription, la 12ème, pour lequel le gel pour la réservation éventuelle avec l'accord des verts entraînerait, ou empêcherait les militants qui veulent en décider autrement.
Au total, la 12ème circonscription des Hauts-de-Seine, gelée pour les Verts, représente un espoir.
Pour le Parti Socialiste, qui est persuadé d'avoir enfin un député dans ce département important, c'est un espoir, de même que pour la gauche plurielle. Il me semble que ce choix ne peut être qu'un calcul en somme nul qui, je le crains, ne pourra s'appliquer pour l'instant.
Je crois pouvoir dire, au nom de la fédération, qu'unanimement nous souhaitons que le National revoit cette décision.

La présidente - Merci. La parole est à Alain Richard.

Alain Richard

Je voudrais tout d'abord dire que la logique d'ensemble des propositions qui viennent d'être décrites par Bruno me paraît tout à fait adaptée à la situation politique.
Je la commente brièvement sinon pour dire un point d'ordre général en ce qui concerne la proposition en direction des Verts, et un point particulier au département pour les radicaux.
En ce qui concerne les Verts, je crois que dans l'état de la discussion, et pour préserver les chances d'accord, la proposition qui est faite est je dirai aussi satisfaisante que possible.
S'il y a accord, ce qui est seulement une des possibilités, il me paraît logique que nous veillons d'assez près aux contreparties, de politique générale naturellement non seulement, parce que cela paraît quand même le minimum syndical, sur l'idée d'un désistement clair au second tour, mais je rappelle que de renoncer à se présenter en faveur de candidats verts dans une quarantaine de circonscriptions signifie un abandon en pourcentage national de l'ordre de 1,5% de nos voix.
Ce n'est pas sans effet politique.
Cela a un effet sur les ressources du Parti. Il me paraît qu'il doit y avoir la demande faite aux Verts, condition de l'accord, de retirer leurs candidats dans un nombre, à décider, de circonscriptions, qui devrait être tout de même raisonnablement un peu supérieur à celle que nous raisonnons.
On doit veiller à ce que ces circonscriptions sans candidat vert soient ciblées sur les endroits où nous avons un problème de premier tour. Il en reste. Il en reste même dans des circonscriptions qui sont acquises aujourd'hui et quelques-unes aussi qui sont dans les gagnables.
En ce qui concerne les radicaux de gauche, j'observe que la proposition qui est faite est quand même sympathique pour eux.
31 circonscriptions dans lesquelles nous les soutenons en métropole, entre lesquelles ne sont pas comptées les deux de haute Corse, dans lesquelles ils ont toutes les chances d'être au deuxième tour, et peut-être dans les deux, de gagner plus deux de l'Outremer et ce, dans un contexte où il semble bien que nous

Fondation Jean-Jaurès

n'ayons pas beaucoup de chances de les convaincre et de ne pas avoir de candidats aux présidentielles et ceci aussi n'est pas dépourvu de conséquences.
Je voudrais, à cet égard, attirer l'attention et demander une reconsidération de la décision sur la 4ème du Val d'Oise qui est une circonscription assez bonne, qui est une des seules où nous avons une chance de l'emporter la prochaine fois, en dehors des sortants qui avaient eu un candidat radical de gauche ces dernières années, parce qu'ils avaient un maire et un bon partenaire. Pour nous, ils ont perdu cette mairie au profit d'un divers gauche. Nous avons donc gagné une mairie de plus de 20 000 habitants. Il n'y a pas eu de candidats PS depuis 15 ans dans la circonscription et c'est pourquoi nous prévoyons d'y soutenir une dirigeante fédérale. Ce serait la seule circonscription gagnante pour une femme.
Michel, à juste titre, a parlé de la qualité des circonscriptions réservées aux femmes. Ce serait dans le département la seule circonscription gagnable, une des très rares en Ile-de-France.
Il y a aussi possibilité de ripper le soutien aux radicaux de gauche sur la 6ème circonscription, moins bonne, dans laquelle ils n'ont pas de valeur ajoutée négative par rapport à une candidate Socialiste, alors que dans la 4ème, ils en ont une.
En fait, nous perdons les chances de gagner une circonscription où on a fait 49,5, ou 49,8 la dernière fois. Je propose qu'on fasse ce rééquilibrage limité de l'accord, et je pense que cela fait partie des choses concrètement réalisables.
Ne pas le faire serait une erreur politique par rapport à notre objectif de représentation féminine qui laisserait des traces désastreuses dans une fédération qui n'a jamais posé de problème au national.

La présidente - Merci.
La parole est à Marc Dolez.

Marc Dolez

Sur cette question et pour répondre aussi à Pascal tout à l'heure, on n'a peut-être pas assez insisté aujourd'hui, puisque l'ordre du jour porte sur l'échéance électorale, mais bien entendu l'accord qui est en train d'être élaboré avec nos partenaires, que ce soit avec le PRG ou les Verts, comportera un volet programmatique.
Nous avons eu deux réunions à ce sujet avec le PRG ; nous avons eu des réunions plus nombreuse avec les Verts pour balayer l'ensemble des questions. Les discussions qui se déroulent vont pouvoir se faire dans un bon climat, avec la volonté de part et d'autre d'aboutir à un bon accord, mais l'objectif est bien qu'en même temps, nous trouvions un accord électoral ; les deux sont indissociablement liés. Nous avons un accord programmatique sur les grandes priorités et les mesures que nous défendrons ensemble au cours de la législature.
Concernant les contre-parties qu'évoquait Alain Richard, en accord avec les Verts, il y a bien entendu, l'aspect programmatique, j'en ai dit un mot, il y a -c'est évident- le désistement automatique pour le second tour et il y a à regarder -je le crois- au cas par cas, dans les autres circonscriptions ce qui est l'intérêt du

Fondation Jean Jaurès

Parti Socialiste. Il y a des circonscriptions où notre intérêt est qu'il n'y ait pas de candidat vert. Effectivement, il y a aussi beaucoup de circonscriptions où notre intérêt est qu'il y ait un candidat vert pour que la gauche plurielle soit en mesure de se rassembler le plus largement possible au second tour et pour éviter, si un candidat vert était absent, qu'un autre candidat se baptise écologiste pour prérempter une partie de cet électorat.

La présidente - Merci la parole est à Jean-Marc Espiau.

Jean-Marc Espiau – Je serai serais très bref pour une explication de vote au nom de la fédération du Gers suite à la présentation des trois motions que propose la fédération. La proposition de réserver la circonscription « une homme une femme » a été refusée. Donc je suis porte-parole pour voter contre la proposition de Bruno… Il peut venir expliquer.

Bruno Leroux - Avec plaisir !

La présidente - La parole est à Philippe Kaltenbach.

Philippe Kaltenbach

Bonjour, je me présente je suis membre du Conseil national mais également Maire de Clamart, ville de 50 000 habitants, dans les Hauts-de-Seine. J'ai été élu il y a quelques mois à 55% dans un contexte national qui n'était pas très favorable à la gauche, pour ne pas dire que le Conseil municipal a été une grande année pour la gauche puisque l'on a quand même réussi à gagner une telle ville avec une avance considérable. Qui plus est, on a la chance d'avoir un maire jeune et de montrer qu'on peut rassembler toute la gauche.
J'étais un peu étonné par les propositions de la Commission nationale, qui en proposant de réserver la 2ème circonscription dont la ville de Clamart puisqu'il y a quatre communes dont une de 50 000 habitants, on a l'impression que la branche sur laquelle nous sommes assis représente aussi...(inaudible)
La fédération a pris une proposition unanime. En effet, pour demander à ce que cette position soit reconsidérée et que ce soit bien un candidat Socialiste qui défende nos couleurs à l'occasion des prochaines élections législatives.
Au-delà de ces considérations, à l'occasion de ces élections, on peut se poser la question de l'accord national, mais après localement il faut se poser la question aussi de choisir le meilleur candidat pour gagner. On peut toujours penser qu'il y aura des parachutés qui vont venir dont ne sait où seront, mais pour bien connaître la ville où j'ai été élu, je peux vous dire que les habitants n'y seront pas très sensibles et qu'en voulant parachuter les candidats verts ici ou là sans aucune préparation on prend le risque de gâcher une circonscription qui est aujourd'hui jouables parce que Clamart est devenue Socialiste. Si pour des jeux d'accord national on casse cette dynamique, on risque de se retrouver avec une droite qui risque d'être remise en scène dans ma commune, de relever la tête et nous n'en voulons pas.

Convention Jean-Jaurès

Je me fais le porte-parole de la fédération des militants de cette circonscription pour demander au conseil de reconsidérer sa position sur cette 12ème circonscription.
Je suis étonné de ne pas entendre la première secrétaire fédérale sur ce sujet. Il y a une fédération qui n'a pas de député Socialistes depuis une dizaine d'années, on avait l'occasion d'en avoir un, il est dommage que national n'entende pas ces arguments et que cette circonscription soit réservée.
Voilà, l'explication de vote est simple : essayez de tenir compte d'une fédération sinistrée où il n'y a pas de député Socialiste, d'une commune de 50.000 habitants qui vient de passer Socialiste et ne permettez pas à la droite de relever la tête, tenez compte de l'avis des militants et des électeurs qui, je pense, auront beaucoup de mal accepter des parachutages dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui, merci.
(Applaudissement)

La présidente - Dernier inscrit : Pierre Castagnou.

Pierre Castagnou

Chers camarades, je comprends très bien que nous recherchions un accord avec les Verts, je suis bien sûr partisan car je crois que c'est une des conditions de notre victoire à l'élection présidentielle.
Je comprends également qu'aujourd'hui, tout soit subordonné à l'élection présidentielle puisque nous avons décidé d'inverser le calendrier.
Cela dit, rechercher un accord ne veut pas dire à mes yeux en tout cas, faire toutes les concessions que les Verts nous demandent de faire.
Ici, je ne suis pas mandaté par ma fédération, je parle à titre personnel, en tant que membres du Conseil national, et Maire d'un arrondissement dont on disait il y a peu de temps qu'il ne pouvait pas être gagné par la gauche ; je parle du 14ème arrondissement de Paris.
Je peux comprendre toutes les logiques, il y en a une que j'ai du mal à comprendre, c'est qu'on cède aussi facilement cette circonscription aux Verts alors qu'aux élections municipales, les Verts n'ont fait qu'un score moyen dans cet arrondissement, le neuvième ou le dixième score sur Paris, que les Verts avaient fait à peine 5% aux élections législatives en 1997 alors qu'il m'a manqué 170 voix pour battre une vice-présidente de l'Assemblée Nationale, Nicole Catala, alors qu'à l'époque, le Parti Socialiste au niveau national et au niveau fédéral, considérait que cette circonscription n'était pas gagnable. Dans le 11ème, j'ai fait aux élections municipale 56,5% des voix !
En ai-je fait trop, chers camarades, pour aujourd'hui devoir céder ma place aux Verts, sans savoir d'ailleurs qui représentera les Verts dans cette circonscription ?
Si vous croyez que quel que soit le candidat, cette circonscription est d'ores et déjà gagnée par la gauche, nous commettons collectivement une grave erreur.
Je comprends que le score réalisé au municipal attire les Verts, mais, comme vous le savez, à des élections, il ne suffit pas d'avoir une étiquette et

Fondation Jean-Jaurès

heureusement, il n'y a plus que cela bien sûr, il y a les convictions, les idées et le projet ; il y a aussi la candidate ou le candidat qui porte ces idées.
Je vous demande donc de prendre en compte tous ces éléments.
Si la proposition qui est faite est confirmée, premièrement, j'aurais le sentiment d'avoir était lâché par mon parti. Je vous le dis car pour ceux qui connaissent l'histoire de ce parti, en 1988 alors que j'avais été désigné par plus de 70% des militants dans une circonscription parisienne, le vote des militants a été invalidé pour qu'une femme puisse se présenter. Je l'ai accepté car il s'agissait d'une militante Socialiste. Aujourd'hui, je vous le disais le sentiment d'être poignardé, je ne dis une deuxième fois parce que la première fois tel n'était pas le cas, mais d'être cette fois-ci réellement poignardé.
C'est un point de vue personnel que j'exprime et toutes celles et ceux qui avaient l'intention de briguer l'investiture et qui sont obligés de rester chez eux parce que leur circonscription est réservée aux Verts, pourraient s'exprimer de la même façon. Mais ce que je demande de faire au Parti Socialiste, c'est non pas simplement d'avoir un seul objectif qui est global et incertain, mais de prendre en compte la réalité politique dans les circonscriptions que nous sommes prêts à laisser aux Verts, sans savoir en plus qui défendra les couleurs des Verts, par conséquent de la gauche, en voie de gagner les élections législatives, merci.

Pierre Shapira

Je ne parle pas souvent, je pensais que ma fédération interviendrait, mais je vais le faire. Je suis très à l'aise car je ne suis pas, comme Pierre, candidat. Donc c'est plus simple.
J'ai appris que l'on cédait la première circonscription de Paris aux Verts.
Pour la petite histoire, dans cette circonscription, il y a 4 arrondissement, 1, 2, 3, 4 ; nous n'avions que le 3ème, et aux dernières municipales, nous avons gagné deux arrondissements : le 2ème et le 4ème. Le 4ème est Socialiste. Dans le 2ème, j'étais tête de liste et j'ai accepté dans la nuit du lundi au dimanche du premier tour, de ne pas être Maire de cet arrondissement dans l'intérêt du Parti. Cela dit, je l'avais compris bien avant !
A l'époque, on n'était pas sûr de pouvoir gagner mais vingt ans de militantisme et j'ai gagné ! Avec les Verts certes, mais j'ai gagné.
Je ne suis pas candidat aux législatives, je ne vais pas cumuler, et j'apprends que c'est pour les Verts, soit, faire un accord, je veux bien, je comprends tout en politique ; sinon on ne fait pas de politique !
Mes chers camarades, il ne faut pas que le bazooka tombe à chaque fois au même endroit, il faut répartir les risques. A d'autres de les prendre, pas toujours aux mêmes.
Quelle est l'ambiance dans une telle affaire ? Dans une circonscription, quel est l'avenir des militants ?
En plus, on va se battre pour Jospin s'il est candidat, ce que je souhaite ; on va faire un beau score, on va mettre vingt points d'avance aux verts et on va laisser la circonscription ! Je suis pour des accords mais pas toujours chez nous, chez le voisin pt, mais c'est plus difficile. Quand on n'a rien dit pendant des années, on

se dit qu'après tout, puisqu'ils ne disent rien, continuons à enfoncer les militants ! Non, faites attention, parce que cela créé quand même une certaine ambiance, et des militants sont là depuis longtemps, qui se battent ; il ne faut pas qu'ils aient l'impression de se battre pour rien.
On comprend l'accord, tout le monde l'a accepté. Je ne suis pas candidat, je vous le répète, mais voyez un peu comment on pourrait éviter que cela tombe sur la 1ère circonscription, d'autant que le vote a eu lieu chez les Verts et on sait qui sera candidate. Quand je l'ai su, j'ai rencontré notre adversaire habituel, Laurent Dominati, mis en examen, lâché par ses copains parce qu'on ne lui trouve pas de circonscription. Il m'a dit : « Je vais être encore obligé de rester dans le 1er » et me dit que c'est Martine Billard qui est candidate. Je lui ai répondu : « Je te remercie, c'est la meilleure nouvelle que j'ai depuis deux ans ! »
(Applaudissements)

La présidente - Patrick Bloche.

Patrick Bloche

Puisque Paris arrive en fin de présentation des travaux sur les réserves de circonscriptions et à travers les interventions de Pierre Castagnou et Pierre Shapira concernant la première et la onzième circonscription qui se voient réservées dans la perspective d'un accord avec les Verts, je tenais tout simplement en tant que Premier secrétaire fédéral, à dire que nous avons travaillé avec –je pare de la fédération de Paris - particulièrement avec Bruno Leroux, Stéphane Le Foll, dans un cadre qui était celui de la plus grande transparence. Ils le savent puisqu'à un moment de cette semaine j'ai été amené à manifester quelques inquiétudes notamment sur la configuration finale de l'accord avec les Verts.
C'est parce que nous avons été tenus -comme je pense toutes les fédérations - au courant progressivement des réserves de circonscription pour nos candidates mais aussi des négociations qui avaient lieu avec les Verts, que j'ai pu pas plus tard qu'au milieu de cette semaine devant le Conseil fédéral en faire état aux camarades présents et Pierre Castagnou était d'ailleurs présent à ce Conseil fédéral. Les camarades du 14ème arrondissement se sont prononcés et j'ai eu l'occasion de répondre à cette occasion. Et Pierre, par son intervention, que je salue car c'est un militant et un élu de cette fédération depuis longtemps, a dit avec émotion des choses fortes et vraies. Il est vrai que le problème de la 11ème circonscription a été posé avec force au Conseil fédéral et que c'est une préoccupation pour notre fédération.
Cela dit, en l'état de la discussion et compte tenu du fait que j'ai été amené au nom de la fédération à dire depuis longtemps et à porter depuis longtemps une position unanime qui était d'abord d'ordre quantitatif sur le nombre de circonscriptions qui pouvaient être estimées comme étant la vraie représentation des Verts à Paris, c'est-à-dire deux circonscriptions gagnantes, et à partir du moment où la Direction nationale dans les propositions qu'elle est amenée à faire, a respecté, a pris en compte cette demande forte de la fédération de Paris

Fondation Jean-Jaurès

et où les réservations pour les Verts se limitent à deux, je suis amené à prendre en compte le fait qu'évidemment il fallait faire le choix de ces deux circonscriptions. C'est en responsabilité que les Directions nationales nous proposent la 1ère[e] et la 11ème circonscription.
Alors, plutôt que d'entamer les discussions qui, à partir de ces deux circonscriptions, pourraient viser d'autres circonscriptions et Michèle Sabban, en abordant un autre aspect du problème, a évoqué effectivement, sans que les choses soient liées, puisqu'il s'agit de problèmes de nature différente, que le problème de la 21ème circonscription était un vrai problème, une vrai question, débattue au sein de la fédération, et je rappelle s'il le fallait que le Bureau fédéral avait pris en compte la demande de la Commission fédérale « femmes » en proposant la réserve de la 21ème circonscription à une candidate.
A partir de là, et pour revenir à l'essentiel, je souhaiterais que nous puissions, puisque l'accord avec les Verts n'est pas signé demain, ou après-demain, sans remettre en cause l'aspect quantitatif mais en dynamique, avec effectivement la problématique qui n'est pas secondaire des candidats Verts, et Pierre Shapira avait raison d'évoquer le fait que si le nom qui circule chez les Verts pour la 1ère circonscription est retenu, nous n'avons aucune chance de gagner la 1ère circonscription, donc la demande que la fédération de Paris fait à la Direction nationale est de continuer le travail que nous avons fait en si étroite collaboration et dans une aussi grande transparence depuis déjà plusieurs semaines, pour que nous puissions étudier et notamment à partir du moment où les Verts et les discussions avec les Verts s'approfondiront sur des personnalités et sur des combinaisons, je pense notamment aux suppléants, nous puissions aller au bout du processus.
Mais à ces conditions et compte tenu de la proposition qui nous a été faite en tant que Premier Secrétaire fédéral de Paris et membre du Conseil national, je voterai la proposition.

La présidente – Merci. François ?

François Hollande

Chers camarades, nous sommes à un moment qui n'est pas forcément le plus facile pour la vie de notre parti puisqu'il nous faut atteindre des objectifs qui sont multiples.
Le premier objectif est à travers nos désignations de candidats de gagner les élections législatives. N'oublions pas quand même cette perspective. Nous ne sommes pas simplement dans un jeu où il faudrait partager des miettes d'un gâteau que nous n'avons pas encore élaboré.
Le second objectif est celui de la parité, ou plus exactement, soyons précis, d'une étape vers la parité. Nous sommes au-dessus de 40%, nous ne sommes pas à 50. Ce qui veut dire qu'il y aura encore du chemin à faire.
Le troisième objectif est de pouvoir amener dans une dynamique de victoire, à la présidentielle et aux législatives, car nous ne faisons pas cet exercice simplement pour faciliter la présidentielle, nous faisons aussi ce travail de

majorité plurielle pour les législatives et donc faire en sorte que nos victoires puissent être cumulatives.
Voilà nos objectifs. Il faut les atteindre et il y a eu un travail très important qui a été fait par la Direction du Parti, par toutes les sensibilités, et notamment à travers une Commission électorale qui s'est réunie, je n'ose pas dire plusieurs fois, tellement le rythme était élevé et qui a cherché, de bonne foi, et en interne et en externe, à favoriser un accord général.
Nous y sommes aujourd'hui presque rendus. Sans doute y a-t-il encore, et je le mesure à travers le débat, un certain nombre de difficultés qui peuvent être réglées. En tous cas par une négociation avec tel ou tel de nos partenaires. Mais il y en a d'autres, je préfère le dire ici, que nous ne pourrons pas résorber, dès lors que nous avons fait un choix stratégique à travers des réserves de circonscriptions et ce ne serait pas honnête, pour favoriser un vote, en espérant qu'il soit le plus passif possible, de laisser penser, que nous pourrons troquer des circonscriptions au dernier moment, parce que le malaise que l'on constate pour tel ou tel département, nous l'aurions en cas bien sûr de renoncement à la prétention ici pour la retrouver ailleurs.
Alors je demande au Conseil national de se prononcer sur un dispositif global, qui va se décliner dans l'ordre chronologique suivant : nous allons adopter ce soir déjà les 40% de candidatures féminines à travers la procédure que nous allons lancer et à cet égard nous avons la certitude maintenant de faire au moins 40% puisque dans toutes les autres circonscriptions les candidatures sont ouvertes aux femmes, et il peut y avoir, je l'espère, une augmentation du nombre de circonscriptions en définitive représentées par une femme.
Dans un second temps, l'accord que nous allons signer avec le PRG, qui doit à mon avis se faire dans les 15 jours qui viennent, c'est leur demande, c'est aussi la nôtre, quel que soit le choix qu'ils feront pour leur candidat à l'élection présidentielle, et je ne vois pas d'ailleurs au nom de quel principe nous leur interdirions d'avoir un candidat à l'élection présidentielle ou une candidate, alors même que toutes les autres formations de la gauche plurielle ont fait un choix équivalent.
Néanmoins, je pense que nous avons intérêt à avoir les meilleures relations possibles avec le PRG pour retrouver les ajustements au cours de la campagne présidentielle qui paraîtront nécessaires aux uns comme aux autres.
Donc accord avec le PRG, dans un délai de 15 jours et nous regarderons la question du Val d'Oise pour que si une autre circonscription peut leur être proposé nous insistions de telle façon qu'ils l'acceptent.
Ensuite, et finalement, l'accord avec les Verts. A la différence des radicaux de gauche pour lesquels la contrepartie doit être fixée, c'est-à-dire la renonciation par les radicaux de gauche de toute candidature, sauf quelques exceptions que nous aurions nous-mêmes arrêtées avec eux, dans les circonscriptions où nous sommes en situation d'être candidats, voilà la contrepartie que nous posons avec le PRG.
En revanche, avec les Verts, et la question d'Alain Richard était légitime, nous devons négocier aussi une contrepartie, elle n'a pas forcément la même ampleur

mais qui reviendrait à demander aux Verts de ne pas présenter de candidat dans à peu près 80 circonscriptions, je pense que nous pouvons atteindre cet objectif en vaillant d'ailleurs à ce que ce soient effectivement les départements ou les circonscriptions où il y a utilité à arriver en tête de la gauche au soir du premier tour, ou ne pas être disqualifié pour être en situation de l'emporter au second tour, donc la contrepartie doit être établie.
Il y a sans doute un ajustement à faire par rapport au nombre de circonscriptions qui sont aujourd'hui en débat avec les Verts, mais cet ajustement est forcément limité. Il se fera sous le contrôle du Bureau national et en toute hypothèse avant le 4 décembre. Mais si nous allions en dessous de ce que nous avons déjà proposé aux Verts, sans obtenir pour le moment leur adhésion, qui pourrait croire que nous serions en capacité de les convaincre dans les jours qui viennent ? Nous serons donc amenés à être fermes sur les propositions qui sont faites aujourd'hui, même si cela n'exclut pas là encore quelques ajustements, mais à faire en sorte que nous puissions leur faire une offre qui n'est pas ce qu'ils ont prononcé comme intention la semaine dernière, mais qui doit être de l'ordre de la marge qu'évoquait Bruno Leroux.
Je comprends dans ce contexte, où il faut atteindre tous ces objectifs, les frustrations et même les injustices qui ont été ici exprimées avec beaucoup de franchise et de sincérité, mais nous ne faisons pas ce dispositif électoral par masochisme, par volonté de punir, par souci de générosité qui viendrait du fond de notre cœur à l'égard des partenaires de la gauche plurielle qui veulent s'associer à nous. Si nous faisons ce choix, je le dis quand même, c'est moins par rapport à eux que par rapport à nous, c'est par rapport à des succès que nous escomptons et à la présidentielle et aux législatives.
Si certains dans cette salle pensent que l'on peut gagner la présidentielle et surtout les législatives sans accord avec le PRG et avec surtout les Verts, alors que ceux-là se lèvent et expliquent quelle serait la stratégie alternative. Et si devant les français nous apparaissions une nouvelle fois, cela peut être le cas dans le passé, comme ceux qui veulent gouverner seuls alors que nous ne représentons, j'en suis le premier désolé, au mieux que 30% des électeurs, alors je pense qu'il y aurait là comme un grand malentendu.
Si nous étions capables, et peut-être que nous devons y réfléchir à l'avenir, d'être nous-mêmes le seul parti, ou en tous cas le parti majoritaire de la gauche qui serait lui-même en situation d'absorber toutes les familles de la gauche plurielle, c'est notre objectif, c'est notre perspective, nous n'en sommes pas là. Avec cette dynamique de la gauche plurielle nous pouvons en fixer peut-être la première étape mais si nous étions dans cette situation là, bien évidemment nous n'aurions pas à faire ce que nous sommes aujourd'hui conduits à faire.
Je veux dire par rapport à Paris que j'ai bien entendu les positions tout à fait légitimes de Pierre Castagnou ou notre ami Pierre Shapira, mais je dois rappeler quand même -Bertrand le ferait mieux que moi- que si nous l'avons emporté à Paris au second tour des élections, ce n'est pas simplement avec les bataillons Socialistes, c'est qu'il a dû y avoir à ma connaissance un accord de désistement pour le second tour et il y a bien des électeurs verts qui ont voté pour nous, pour

nous permettre d'être en situation d'occuper un certain nombre de places à la Mairie de Paris, à ce que je sache, le Maire de Paris est Socialiste et les adjoints, pour la plupart, pas tous, il faut bien laisser de la place aussi aux autres, sont Socialistes.
Donc nous ne faisons pas un exercice simplement pour veiller à assurer le destin d'un seul d'entre nous, en l'occurrence notre candidat à l'élection présidentielle, nous faisons cet exercice pour assurer partout des victoires de la gauche, dont nous sommes pour l'essentiel les bénéficiaires.
Donc j'insiste ici pour dire que nous devons être clairs dans le choix que nous faisons. Nous devons être ouverts par rapport à telle ou telle situation, mais nous devons aussi être fermes par rapport aux fédérations, parce que si nous laissons entendre que finalement tout est négociable entre nous, que tout peut être rediscuté, alors l'exercice que nous venons de faire est vain, parce que dans une fédération, chaque fois qu'il y a une contrainte qui est posée, quelle qu'en soit la nature, c'est une difficulté en interne et je l'ai bien compris, y compris dans le Gers, par rapport à des circonscriptions réservées aux femmes, et en même temps donc nous devons assurer les objectifs que nous nous sommes fixés.
C'est pourquoi, chers camarades, pour toutes ces raisons, et par rapport à la dynamique que nous devons créer pour la présidentielle et pour les législatives, je vous demande d'adopter, aux réserves près que j'ai fixées, le dispositif global qui a été présenté par Bruno Leroux et tous les camarades de la Direction du Parti Socialiste.
(Applaudissements)

La présidente – Comme François vient de nous y inviter, je vais moi-même vous inviter à vous prononcer grâce au carton que vous avez épinglé sur votre veste, le carton rouge.
Que ceux qui sont pour les conclusions de ce rapport lèvent leur carton ?…
Vous laissez les mains levées s'il vous plaît… merci.
Que ceux qui sont contre s'expriment maintenant ?…
Que ceux qui s'abstiennent le fassent maintenant ?…
Ce rapport est adopté. Merci.
Bon retour.

(La séance est levée à 17 H 30)

Fondation Jean Jaurès